

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules de catégorie L



NOM DU CONTROLEUR	COPINE Luc
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	024Z8031 <i>Copine Luc</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	COPINE SECURITE CONTROLE LES LANNIERS 24750 - TRELISSAC
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	L024Z201
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	15/12/2025
AUDITEUR TECHNIQUE	Yannick BOURGEOIS <i>Yannick Bourgeois</i>

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR

Nombre de non conformité mineure (NC)	1	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires

DECISION : FAVORABLE

PROCHAIN AUDIT AVANT LE :

15/12/2027

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules de catégorie L

Contrôleur : COPINE Luc



VÉHICULE SUPERVISÉ

N° d'immatriculation du véhicule : 2863SH84 Catégorie de véhicule : L3e Energie : ES
Date de mise en circulation : 04/07/1979 N° PV : 25000119

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
25700014	14/01/2025	RAS
25700056	14/02/2025	RAS
25700109	12/03/2025	RAS
25700171	12/04/2025	RAS
25700248	02/06/2025	RAS
25000006	28/07/2025	RAS
25000011	31/07/2025	RAS
25000033	26/08/2025	RAS
25000059	25/09/2025	RAS
25000116	10/12/2025	RAS

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules de catégorie L

Contrôleur : COPINE Luc



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
Généralités		CONFORME
CONTENU DES PROCES VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
GENERALITES		CONFORME
Préparation		CONFORME
SUIVI DU CONTROLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules de catégorie L

Contrôleur : COPINE Luc



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
	Fonction 1 - Équipements de freinage <u>2.3.1.4. - Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique</u> ➤ Mauvaise réalisation du point :1.1.12. SYSTEME DE FREINAGE COMPLET:Le contrôleur vérifie l'actionnement des freins sur chaque roue en actionnant chaque commande de frein de service, la roue contrôlée étant pendante.	NON CONFORMITÉ
	Fonction 2 - Direction	CONFORME
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	Fonction 7 - Autres matériels	CONFORME
	Fonction 8 - Nuisances	CONFORME
MODALITES FINALES		CONFORME

L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.